



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

**Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière
pour les années financières 2025-2026 et 2027**

Rôle triennal 1^{re} année

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée, Lise Lavigne, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Placide.

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Placide pour les années 2025, 2026 et 2027 a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2024 et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures régulières de bureau.

Ce nouveau rôle triennal d'évaluation foncière entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (LFM) avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de ladite *Loi*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2025
- être déposée à l'endroit suivant ou être envoyée par courrier recommandé :

Municipalité de Saint-Placide
281, montée Saint-Vincent
Saint-Placide (Québec)
J0V 2B0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'adresse à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par les lois et règlements applicables à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Dans le cas où la demande serait effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception; dans le cas où elle serait envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Veuillez prendre note que cet avis peut également être consulté sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Placide, ce 20 septembre 2024.

Lise Lavigne
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus le 20 septembre 2024 concernant le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2025-2026-2027, en l'affichant aux endroits désignés en vertu du Règlement 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le Règlement 2018-06-07.

EN FOI DE QUOI, j'ai donné ce certificat à Saint-Placide, ce 20 septembre 2024.

Lise Lavigne
Directrice générale et
Greffière-trésorière